

EXTRAIT

Envoyé en préfecture le 18/09/2025 Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le



DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE **REVENTIN-VAUGRIS**

DÉLIBÉRATION: 2025-50

OBJET: FINANCES - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR MADAME LA MAIRE

SÉANCE PUBLIQUE DU: LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025

DATE DE L'ANNONCE PUBLIQUE ET DE LA CONVOCATION DES CONSEILLERS : JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025

CONSEILLER EN EXERCICE: 18 - PRÉSENTS: 15 - VOTANTS: 16

NOM	PRÉNOM	Р	A. E	А	POUVOIR À	NOM	PRÉNOM	Р	A. E	А	POUVOIR À
RUCHON	Edith	Х				BURGAUD	Véronika	Х			
ORENGIA	Alain	Х				BOITON	Roger	Х			
CAMUS	Katy		Х		GATET F.	BIEUVELET	Laetitia	Х			
GATET	Fanny	Х				CHAVASSE	Danielle	Х			
MARTICORENA	Jean-Claude	Х				RIGOUDY	Daniel	Х			
LAROSE	Didier	х				JACQUET	Henriette	Х			
AUTISSIER	Bertrand	х				LEFAIVRE	Pierre-Gilles	Х			
TONOLI	Éliane	х				GROS	Gérémy			х	
PACITTI	Jacques	х				PEYRE	Bernard			х	

P = Présent A.E = Absent excusé <math>A = Absent

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : AUTISSIER Bertrand

VU:

- les articles L 2122-23 du CGCT,
- la délibération du Conseil Municipal n°2021-057 en date du 15 novembre 2021 confiant à Madame la Maire des délégations,

LE CONSEIL MUNICIPAL, PREND ACTE DES DÉCISIONS SUIVANTES :

ENTREPRISE	MONTANT (€ HT)	OBJET
ACS PAYSAGE	2 800,00 €	Remise en état de la calade des Vieux Pavés
CARBONERO ISOLATION	3 731,36 €	Travaux Rénovation thermique Groupe scolaire Lot 1 Avenant n° 2 (films solaires bibliothèque et classes maternelles + pose goulottes en bois)
GENEVRAY	1 080,00 €	Remplacement 3 potelets endommagés suite sinistre croisement Rue des Ecoles / Rue Mouret

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus Pour extrait conforme Le 16 Septembre 2025

Madame la Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Madame la Maire Edith RUCHON